

E – Fonds d'aide aux associations sportives accueillant des personnes handicapées

Répartition de l'enveloppe de 19 000 € comme suit :

- . 5 000 € à l'association Handicheval Mayenne en tant que structure sportive accueillant des personnes en situation de handicap dans différents centres équestres de la Mayenne,
- . 14 000 € aux associations sportives adhérentes aux fédérations handisport ou sport adapté :

Association	Subvention 2015
Comité départemental handisport Mayenne	3 000 €
Club sportif de torball	1 530 €
Tir sportif lavallois	568 €
Cercle de tir mayennais	703 €
Union sportive Saint-Berthevin tennis de table	794 €
Laval handisport	1 283 €
Centre équestre de Laval	300 €
Handi basket Francs Archers Laval	785 €
EL'HAN	496 €
Laval cyclisme	300 €
Comité départemental du sport adapté	3 000 €
Association lavalloise d'actions sportives et culturelles adaptées	1 241 €